



OFFRE D'EMPLOI

Accompagnateur Socio-Professionnel

CDI – 35h

Description du poste

Dans le cadre d'un remplacement, la Régie de Quartier « Habiter Bacalan » recrute un/e accompagnateur/trice socio-professionnelle en CDI à compter de Septembre 2022 pour renforcer son pôle insertion composé de 3 autres personnes. L'association est composée d'une vingtaine de permanents et d'une soixantaine de salariés en transition qui travaillent sur des missions d'entretien du cadre de vie (nettoyage, espaces verts, propreté urbaine).

Missions principales

Sous la responsabilité hiérarchique du coordinateur du Chantier d'insertion et de la Directrice, le/la salarié(e) aura pour missions principales de :

- Participer au recrutement des salariés en CDDI, en lien avec les partenaires
- Assurer l'accompagnement social des salariés en insertion (logement, santé, accès aux droits...), en collaboration avec les partenaires
- Assurer l'accompagnement professionnel des salariés en insertion (définition du projet professionnel, techniques de recherche d'emploi, recherche de formations, relations avec les entreprises pour réaliser des visites et des immersions...)
- Animer des temps de coordination internes (travail étroit avec les encadrants techniques) et externes (travail en collaboration avec les acteurs de l'emploi)
- Mettre en place des ateliers collectifs pour les salariés (accès aux droits, visites culturelles/citoyennes)
- Participer au suivi des indicateurs (taux de sorties, type de problématiques traitées, nombre d'immersions réalisées, etc.), réaliser le travail de suivi administratif via un logiciel (MING), suivi des demandes de formation.

Profil recherché

- Diplôme dans le secteur du travail social ou de l'insertion professionnelle
- 2 à 3 ans d'expérience minimum
- Une expérience en SIAE serait un plus

Compétences

- Méthodique, organisé et rigoureux, autonome
- Esprit d'équipe, capacité d'écoute, sens du service
- Connaissance des publics en insertion et des dispositifs sociaux / accès à l'emploi

Modalités

- A compter du 1^{er} Septembre
- Amplitude horaire : 35 heures hebdomadaires - de 8h à 17h (avec 1 heure de pause) avec une demie journée libre (mercredi ou vendredi après-midi)
- Convention collective nationale des Régies de quartier
- Rémunération : coefficient 200 à 220 selon expérience (entre 1850 et 2100 euros bruts mensuels) + participation aux frais de transport

Merci d'envoyer votre candidature en indiquant « Candidature ASP » en objet du mail